

## Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (19 h)
2. **Assemblées publiques de consultation : (19 h 30)**
  - Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21439Mb*, R.C.A.2V.Q. 229  
(Réf. : Boulevard Saint-Jacques – Centre de services Saint-Jacques)
  - ➔ • **Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb*, R.C.A.2V.Q. 230**  
(Réf. : Boulevard Pierre-Bertrand, au nord du corridor des Cheminots)

3. Retour à l'assemblée du conseil (21 h)  
*N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif seulement.*

Lors de l'assemblée publique de consultation, un représentant de l'Arrondissement des Rivières présentera le contenu des projets de modification et répondra aux questions s'y rattachant.

**Pour plus d'information**, vous pouvez contacter la Ville de Québec au 311 ou consulter le site Internet :  
[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)  
(choisissez votre conseil de quartier dans le menu déroulant)



**Besoins particuliers**

Nous en faire part au plus tard le 17 septembre 2018.

### Renseignements :

Mario Demeule, 418 641-6201, poste 3214  
[mario.demeule@ville.quebec.qc.ca](mailto:mario.demeule@ville.quebec.qc.ca)



CONSEIL  
DE QUARTIER

NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF



## INVITATION

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf vous convie à une assemblée publique de consultation

**Le mercredi 19 septembre 2018, à 19 h**  
au centre communautaire Lebourgneuf,  
salle Théâtre-Photo  
1650, boulevard La Morille

### Sujet à l'ordre du jour :

Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb*, R.C.A.2V.Q. 230  
(Réf. : Boulevard Pierre-Bertrand, au nord du corridor des Cheminots)



## Objet de la consultation

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb. Ces zones sont situées à l'est de la rue Élisabeth-II, à l'ouest du boulevard Pierre-Bertrand, au nord du boulevard Bastien et au sud de la rue du Pomerol, comme illustrées par une trame grise sur le plan ci-contre.

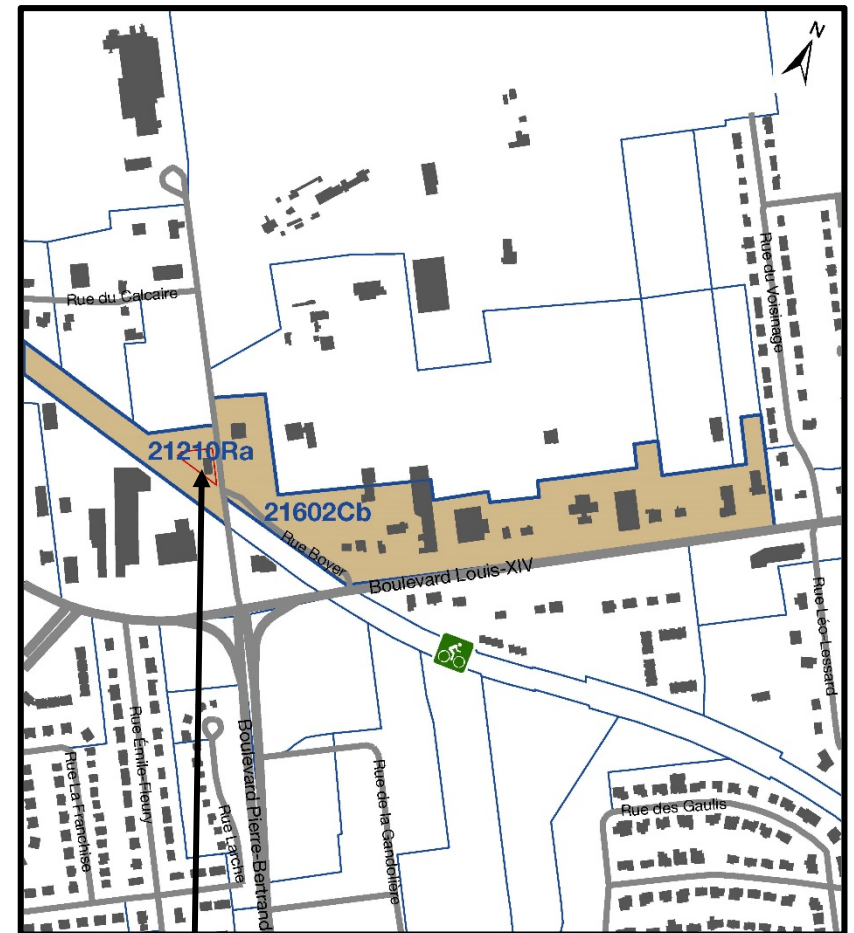
La propriété privée située au 8173, boulevard Pierre-Bertrand est présentement dans une zone récréative dont le seul usage autorisé est l'usage *Parc*. L'Arrondissement souhaite corriger la situation en incluant cette propriété dans la zone 21602Cb.

De plus, un article concernant les droits acquis sera ajouté à la grille de spécifications de la zone 21602Cb, afin de permettre l'agrandissement d'un logement dérogatoire, à certaines conditions.

**Pour ce faire, la modification réglementaire suivante est proposée :**

- Agrandir la zone 21602Cb à même une partie de la zone 21210Ra, afin d'inclure le lot 1 036 726.

## Plan de localisation



Lot concerné par la modification